

**CHAPITRE 2**  
**DIVERSITE, AMBIGUITES ET POTENTIALITES**  
**DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE :**  
**UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE**

*Isabelle GUERIN\* et Laurent FRAISSE\*\**

Au Nord comme au Sud, le terme d'« économie solidaire » est de plus en plus communément employé, mais sans qu'aucune définition claire, stabilisée et consensuelle ne soit adoptée. Le terme semble désormais faire partie du vocabulaire du développement, avec toutes les confusions et tous les malentendus qu'il suscite, et avec néanmoins des formes d'appropriation variables selon les territoires. Si le terme est par exemple très présent dans certains pays d'Europe et d'Amérique latine, il émerge tout juste en Afrique francophone et au Maghreb.

Au delà des discours et des effets d'annonce, à quelles réalités et quelles pratiques renvoient les initiatives dites d'économie solidaire ? Les résultats avancés ici reprennent en large partie les résultats d'un programme de recherche comparatif mené au cours des trois dernières années<sup>1</sup>. L'analyse empirique permet de mettre en évidence à la fois la diversité des initiatives, des acteurs et des pratiques que recouvre le terme d'économie solidaire (d'un pays à l'autre, d'un secteur à l'autre), mais aussi les similitudes et les points de convergence. Qu'il s'agisse de l'opinion publique ou de la sphère académique, la question de l'économie solidaire suscite des avis très partagés. Pour faire bref, l'économie solidaire est-elle une économie de la survie ou un projet politique (Baron, 2007) ? A l'optimisme des uns, qui voient dans l'économie solidaire l'émergence de nouvelles formes de production et de relations entre le capital et le travail (Gaiger, 2007), voire un vecteur de transformation sociale (Corragio, 2007), s'oppose l'avis beaucoup plus nuancé d'autres auteurs, sceptiques quant à la capacité de la « société civile » à s'organiser et à se faire entendre (de Miras, 2007). Nous ne trancherons pas ici, en suggérant d'adopter une attitude pragmatique – qui vise à s'affranchir des discours normatifs et des effets d'annonce, à prendre acte des spécificités régionales et sectorielles et à arguer de

---

\* Economiste. Chargée de recherche de l'Institut de recherche pour le développement.  
< isabelle.guerin48@wanadoo.fr >

\*\* Economiste. Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (CNAM / CNRS).  
< laurent.fraisse@lise.cnrs.fr >

<sup>1</sup> Ce programme était soutenu par le ministère de la Recherche et la Caisse des Dépôts. Il a donné lieu à un numéro spécial de la *Revue Tiers Monde*.

la nécessité d'analyses *empiriques* systématiques – et en faisant l'hypothèse qu'en fonction des contextes locaux, régionaux et nationaux et la manière dont ces initiatives sont mises en œuvre, leur potentiel est bien évidemment fort variable. Une première partie revient sur les définitions de l'économie solidaire, les difficultés posées par son caractère normatif et la diversité des formes d'appropriation du terme. Une deuxième partie interroge les conditions d'émergence des initiatives au niveau local, en insistant surtout sur des conditions de nature socio-économique. Une troisième partie analyse les formes et les conditions d'inscription dans l'espace public et d'institutionnalisation, en soulignant l'importance des configurations sociopolitiques.

### **Economie solidaire : de quoi parle-t-on ?**

Parler d'économie solidaire au Sud est ambitieux et suppose quelques précisions introductives. Il est utile de rappeler que le terme est né en Europe mais aussi en Amérique latine avec dans les deux cas une définition au contenu fortement normatif et politique. On assiste depuis quelques années à des transferts de ce terme dans d'autres pays, mais selon des modalités et avec des appropriations très variables.

#### ***Une origine européenne mais aussi latino-américaine***

A l'heure actuelle, les écrits et débats sur l'économie solidaire plus fréquemment connus et cités renvoient à des pratiques économiques, des travaux de recherche, voire des modalités d'action publique situées en Europe, principalement francophones et latines. Plongeant ses racines dans l'associationnisme du XIX<sup>e</sup> siècle et les tentatives de résistances démocratiques à l'extension de l'économie de marché, l'économie solidaire dans le contexte européen connaît un renouveau concomitant à la crise de la synergie « Etat / marché » issue du compromis fordiste. En France par exemple, l'économie solidaire a été définie comme l'ensemble des activités de production, d'échange, d'épargne et de consommation contribuant à la démocratisation de l'économie à partir d'engagements citoyens (Eme, Laville, 2005).

Concrètement, l'économie solidaire recouvre des initiatives socio-économiques aussi diverses que le commerce équitable, les finances solidaires, les services de proximité, la gestion de services urbains par les habitants, les restaurants interculturels de femmes, les systèmes d'échanges locaux et les réseaux d'échanges de savoirs, l'autoproduction et les jardins communautaires, l'agriculture durable et les coopératives biologiques, les associations artistiques et culturelles (musiques actuelles, arts de la rue, etc.), l'appui à l'entrepreneuriat collectif et à la création d'activités par les chômeurs. Au delà de la diversité des secteurs d'activité, les initiatives d'économie solidaire ont pour particularité de combiner deux niveaux d'intervention : répondre localement à des problèmes

en contribuant à construire de nouvelles formes de régulation à travers la discussion, la participation et la délibération – c'est-à-dire *via* la « gouvernance » telle que la définit Claude de Miras dans cet ouvrage, mais les acteurs de l'économie solidaire emploient rarement ce terme. La dimension normative de l'économie solidaire est clairement assumée, revendiquée et considérée comme un objectif en soi, à la fois en interne et en externe. En interne, discussion et délibération sont censées conduire à l'élaboration de services de meilleure qualité : la « co-construction » des services est supposée plus efficace et plus juste que le marché ou la puissance publique, aveugles ou indifférents à certaines demandes sociales ou certaines catégories sociales. En externe, discussion et délibération dans l'espace public visent à influencer un certain nombre de normes, de règles et d'institutions (publiques et privées) dans une perspective de redistribution des richesses et de justice sociale. Elles visent parfois tout simplement la reconnaissance de formes souvent peu visibles et légitimes de production, d'échange et de consommation, d'utilisation des ressources locales et de satisfaction des besoins de milieux populaire ou communautaire.

Aujourd'hui, le concept d'économie solidaire est de plus en plus souvent confronté voire mobilisé – même si c'est selon des modalités très différentes – pour analyser des dynamiques socio-économiques extra-européennes. L'utilisation croissante du terme d'économie solidaire en Amérique latine et en particulier au Brésil en est la manifestation la plus visible. Les débats sur l'économie solidaire au sein de la mouvance altermondialiste (Fraisie, 2005) et plus largement de réseaux internationaux<sup>2</sup> contribuent également à élargir l'intérêt au Sud pour cette thématique, tant au niveau des organisations de solidarité internationale que des chercheurs. Il semble donc opportun de s'interroger sur la signification de ce concept dans les pays du Sud et sur les réalités qu'il recouvre.

Dans l'émergence d'un nouveau concept, il n'est pas facile de discerner ce qui relève de nouvelles dynamiques socio-économiques, de crises et reconfigurations sociopolitiques tant au niveau des gouvernements qu'à celui de la société civile ou de la diffusion des idées dans le monde académique. L'analyse de la signification du concept d'économie solidaire dans les pays du Sud est source de nombreux paradoxes et renvoie à deux enjeux principaux :

- le premier porte sur la dimension normative et politique de l'économie solidaire ;
- le second porte sur la dimension « importée » (ou non) de ce concept et la diversité des formes d'appropriation qui en résultent.

<sup>2</sup> On pense notamment au Pôle de Socio-Economie Solidaire (PSES : <http://www.socioeco.org>) ou encore au Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire (RIPES)

### ***La dimension normative et politique de l'économie solidaire***

La spécificité du concept d'économie solidaire consiste à dépasser les catégories statutaires, juridiques et sectorielles pour reconnaître que le principe de solidarité peut être non seulement à l'origine de formes renouvelées de gestion collective et d'auto-organisation productive mais, au delà, d'une régulation plus démocratique d'une économie considérée comme plurielle, articulant échange réciprocaire, redistribution et marché. L'échange réciprocaire, qui est à l'origine d'une production ou consommation solidaire de biens et services, s'articule avec un engagement public et critique sur les normes dominantes de l'économie de marché. Mais l'application de cette définition normative est loin d'aller de soi : quelles sont les pratiques solidaires et quelles sont celles qui ne le sont pas ? Suffit-il de s'autoproclamer solidaire pour l'être ou être reconnu par des pairs ? La perspective de démocratisation de l'économie et de transformation sociale est parfois brouillée par l'existence de nombreuses initiatives économiques qui s'affichent « solidaires » sans l'être. Réciproquement, certaines initiatives développent des activités économiques (production, consommation, financement ou autre) fondées sur une certaine forme de solidarité sans pour autant revendiquer une quelconque appartenance à l'économie solidaire. L'intérêt récent des bailleurs de fonds pour ce terme renforce les effets d'opportunités. Lorsqu'il s'agit d'une simple mobilisation des principes économiques (insertion par le travail, appui à la création de micro-entreprises, microcrédit, micro-assurance, etc.) pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, le caractère solidaire ne tient alors qu'aux populations (précaires, chômeurs, femmes, etc.) bénéficiaires de ces initiatives sans discours ni actions critiques sur les régulations socio-économiques qui les encadrent.

La diversité des « degrés » de solidarité (sans pour autant qu'une quantification soit possible) renforce l'opacité du secteur. La dimension « participative », par exemple, donne lieu à un *continuum* extrêmement large de pratiques, opposant d'un côté des formes d'autogestion et d'auto-organisation et de l'autre des prestations de services descendantes adressées à des populations marginalisées que l'on entend faire « participer », mais uniquement sous forme consultative<sup>3</sup>. La finance solidaire, par exemple, regroupe à la fois des caisses villageoises autogérées (particulièrement développées en Afrique de l'Ouest et dans certains pays d'Amérique latine) et des institutions financières classiques n'ayant comme spécificité que celle de s'adresser à un public exclu du système bancaire. L'ancrage politique et l'engagement public sont également fort variables, avec ici aussi un *continuum* opposant d'un côté des initiatives ayant pour mission première le combat politique (par exemple, un syndicat de défense des droits des femmes du secteur informel qui décide de créer une coopérative financière pour aider ses membres tout en conservant le combat politique comme

mission première) et de l'autre des initiatives n'ayant pour spécificité que celle de s'adresser à un public marginalisé.

### ***Origine, transferts et appropriations du concept d'économie solidaire***

Le second enjeu tient au caractère « importé » ou non du concept d'économie solidaire du Nord vers le Sud. Ici, il convient de distinguer l'Amérique latine et en particulier le Brésil où il existe depuis plusieurs années un espace de débats et de recherches sur l'économie solidaire (Singer, 2006). Si cette région est en dialogue avec la tradition européenne, elle n'en est pas moins largement autonome quant à son histoire et ses problématiques. Insister sur l'antécédent sud-américain conduit tout simplement à contester la vision d'une stratégie unilatérale d'exportation d'un concept du Nord vers le Sud, voire d'en relativiser la paternité exclusivement européenne en montrant sa double origine géographique.

Pour autant, la réalité sud-américaine est loin d'être homogène. La diversité des scénarii brésilien et bolivien (et il y aurait également beaucoup à dire sur la diversité intra-brésilienne) montre la pluralité des formes d'appropriation du concept : l'usage du terme « économie solidaire » peut correspondre à l'émergence de nouvelles dynamiques socio-économiques, mais il constitue aussi le point de ralliement stratégique d'initiatives et d'activités plus anciennes.

Au Brésil, l'économie solidaire résulte de l'affirmation sur la scène politique des initiatives d'économie populaire des années 1990 issues de mouvances diverses : mouvement de reprise des entreprises par leurs salariés sous forme de coopératives autogestionnaires, soutien du Mouvement des Sans Terre (MST) à l'installation des paysans de coopératives rurales, développement des incubateurs technologiques de coopératives populaires dans les universités, création d'institutions d'épargne et de crédit solidaire, d'associations et de coopératives de recyclage des déchets urbains, ou encore participation des habitants à des services communautaires d'alimentation, de santé, d'éducation dans les favelas. Il y a bien eu quantitativement et qualitativement un renouveau des pratiques coopératives dans un contexte de restructuration industrielle auquel sont venues se greffer des pratiques plus anciennes d'accompagnement à la création d'entreprises et d'activités communautaires dans les domaines du crédit, du logement, de l'alimentation, du recyclage des déchets. Comme le souligne Luiz Inacio Gaiger (2007), l'originalité de la dynamique brésilienne de l'économie solidaire tient au maillage de ces initiatives d'économie populaire par de nouveaux intermédiaires (syndicats, ONG, universités) dans l'accompagnement technique comme dans l'interpellation des pouvoirs publics. On peut faire l'hypothèse que la terminologie d'économie populaire solidaire a été mobilisée par ces regroupements pour se démarquer de pratiques plus anciennes issues d'un mouvement coopératif traditionnel – jugé politiquement et économiquement trop proche des pouvoirs politiques et économiques dominants.

– ou d’une économie informelle de survie peu propice à des logiques d’accumulation et de transformation sociale.

La spécificité de la dynamique socio-économique est moins évidente en Bolivie. Les associations, coopératives et réseaux de petits producteurs indiens, notamment dans l’agriculture et l’artisanat, se distinguent moins par l’investigation de nouvelles activités ou filières économiques que par l’affirmation de modes d’organisation solidaire et démocratique pour faire face à des contraintes économiques communes (Hillenkamp, 2007). L’innovation tient pour certaines organisations paysannes à la participation plus récente à des filières de transformation et de commercialisation de produits équitables et biologiques avec l’appui d’ONG et d’organisations du commerce équitable. Si ces organisations se distinguent des grandes exploitations tournées vers la monoculture et l’exportation, elles doivent aussi gérer les tensions entre la revalorisation de cultures traditionnelles et la réponse aux exigences des normes à l’exportation fussent-elles équitables ou bio. Elles demeurent cependant une forme minoritaire d’organisation des petits producteurs indiens en comparaison aux entreprises familiales, individuelles et informelles.

La situation sud-américaine semble singulière au regard de la réalité des autres pays ou continents où l’utilisation du concept d’économie solidaire est émergente (Afrique francophone) ou absente (à l’instar de l’Inde). Cela ne signifie pas pour autant l’absence de production, échange et consommation qui mobilisent le principe de solidarité au sein d’activités socio-économiques formellement organisées. Simplement, leur espace d’autonomie et de développement est restreint, soit par la prédominance de solidarités familiales et communautaires, plus hiérarchiques, soit par la situation politique dans laquelle l’autonomisation de la société civile vis-à-vis des pouvoirs publics reste embryonnaire, soit encore que ces initiatives restent cantonnées à des logiques sectorielles et ne recherchent pas de terminologie commune.

L’utilisation récente et encore balbutiante de la notion d’économie solidaire en Afrique francophone présente un exemple d’ambivalence. Concernant l’Afrique de l’Ouest, ce sont d’abord des chercheurs européens (Baron, 2007) et africains (Fall, Gueye, 2003) qui ont cherché à identifier et comprendre certaines activités socio-économiques à partir d’une grille de lecture de l’économie sociale et solidaire, soit en mettant l’accent sur le développement de certaines pratiques (mutuelles de santé, microfinance) soit par une relecture de pratiques locales plus anciennes (organisations paysannes). Cette approche descendante n’exclut pas des formes d’appropriation, en particulier la revendication d’une économie solidaire « naturelle » et « historique », ancrée dans la « tradition » et les solidarités « communautaires », avec néanmoins toutes les ambiguïtés que ce type de solidarité comporte – cette appropriation se faisant par ailleurs de manière très inégale selon les acteurs et comportant parfois des enjeux politiques

Concernant le Maroc, on retrouve cette référence à la « tradition » ainsi que l’influence d’événements internationaux<sup>4</sup> et la volonté explicite de s’inspirer de pays disposant d’une expérience dans ce domaine, en particulier la France. Un « réseau marocain d’économie sociale et solidaire », créé début 2006, a choisi de se positionner dans les domaines du commerce équitable, du tourisme solidaire, de l’appui aux coopératives, en particulier les coopératives de femmes, et enfin les finances solidaires. Les acteurs marocains insistent néanmoins sur la nécessité de se démarquer des expériences étrangères et affichent la volonté d’inventer une définition de l’économie solidaire « à la marocaine », capable de respecter les spécificités et les forces du terrain marocain. Simultanément, le « chantier de règne » de l’actuel roi, l’Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH), même si elle n’évoque pas explicitement le terme, emprunte à bien des égards les concepts propres à l’économie solidaire, en particulier lorsqu’elle ambitionne de faire appel à la société civile, de développer le secteur des coopératives et des initiatives collectives (de Miras, 2007).

L’intérêt pour l’économie solidaire est également manifeste dans plusieurs organisations de solidarité internationale, notamment québécoises et françaises. Elles jouent d’ailleurs un rôle politique, technique et financier non négligeable dans le soutien à l’émergence de pratiques solidaires comme les mutuelles de santé ou le commerce équitable. C’est le cas par exemple au Maroc où le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) et Oxfam Québec ont joué un rôle d’appui important.

Reste qu’au niveau des acteurs de terrain, l’utilisation de la notion d’économie solidaire est encore peu structurante et mobilisatrice. Ce terme demeure peu représentatif d’un foisonnement d’initiatives aux pratiques similaires, mais qui ne se revendiquent pas nécessairement de l’économie solidaire, et ceci malgré l’organisation de manifestations internationales<sup>5</sup> et la création récente de réseaux de promotion de l’économie sociale et solidaire dans plusieurs pays d’Afrique de l’Ouest et du Maghreb.

Ce rapide tour sur les usages émergents du concept d’économie solidaire permet de pointer l’enjeu *politique* des terminologies employées. Se revendiquer de « l’économie solidaire » peut refléter le point de ralliement collectif pour une reconnaissance publique et le renforcement de diverses pratiques socio-économiques ancrées dans un tissu populaire, mais aussi traduire des

<sup>4</sup> En particulier le troisième symposium *Globalisation de la solidarité* à Dakar par le Réseau international de promotion de l’économie sociale solidaire en décembre 2005.

<sup>5</sup> On pense par exemple à l’organisation du troisième symposium *Globalisation de la solidarité* à Dakar, *op. cit.*, ou encore la rencontre de PEKEA en 2007 ; le réseau PEKEA (*Political and Ethical Knowledge on Economic Activities*) a pour objectif de « Penser autrement les activités



opportunités à saisir en termes d'affichage, de lisibilité ou encore de séduction de bailleurs de fonds.

Au delà de la diversité des trajectoires régionales, plusieurs facteurs semblent déterminants dans l'émergence puis la consolidation de ces initiatives, chacun d'entre eux étant source d'ambiguïtés et d'ambivalences. Si plusieurs conditions de nature socio-économique semblent déterminantes dans l'émergence d'initiatives locales (qu'elles se revendiquent de l'économie solidaire ou non), l'inscription dans l'espace public et l'institutionnalisation relèvent plutôt du registre sociopolitique.

### **Solidarités économiques locales : une combinaison de conditions sociales et économiques**

On observe trois conditions d'émergence de ces initiatives solidaires locales (appartenances et identités collectives, efficacité et qualité des biens et services proposés, et enfin rôle d'appui de la part d'organisations intermédiaires), conditions qui sont aussi source d'ambiguïtés et d'ambivalences.

#### ***Appartenances et identités collectives***

L'existence d'un sentiment d'appartenance préalable et d'une identité collective semble jouer un rôle catalyseur déterminant dans l'émergence de ces initiatives. Cette identité peut être le résultat d'une communauté de travail fragilisée par la fermeture d'un établissement, de luttes paysannes, urbaines ou syndicales, mais aussi d'appartenances à une même communauté, quartier ou village.

Au Brésil par exemple, le renouveau coopératif s'est appuyé sur des identités professionnelle ou ouvrière de communautés de travail mises à mal par la fermeture d'usines ou d'entreprises qui ont pu être remobilisées dans la reprise de l'activité économique avec l'appui de centrales syndicales (Centrale unique des travailleurs [CUT]) ou de structures d'accompagnement (Association nationale des travailleurs et des entreprises d'autogestion [Anteag]). De même, les activités d'économie populaire soutenues par la Caritas<sup>6</sup> ou d'autres ONG représentent des solidarités philanthropiques et militantes qui viennent s'articuler à des solidarités familiales et communautaires (*mutirão*) préexistantes (Gaiger, 2007). En Bolivie, l'économie solidaire regroupe principalement des petits producteurs indiens à travers des pratiques collectives de commercialisation, approvisionnement en matières premières, recherche commune de financements et de débouchés. L'appartenance et l'auto-identification à une communauté indienne s'estimant discriminée

économiquement vis-à-vis des « Blancs » – qui monopolisent les postes de pouvoir, que cela soit dans l'administration, les grandes entreprises privées ou les exploitations agricoles – s'avèrent un élément mobilisateur déterminant (Hillenkamp, 2007). Ce sentiment d'appartenance à une même communauté villageoise, communauté ethnique ou milieu professionnel, est également identifié comme une condition préalable à la constitution de mutuelles de santé en Afrique de l'Ouest (Defourny, Sarambe, 2009). Les liens de nature familiale jouent également un rôle positif « d'ajustement » dans les dispositifs de microfinance indienne, à travers le déploiement de formes d'entraide et de réciprocité palliant des difficultés de remboursement ou permettant des échanges de prêts lorsque l'offre s'avère inadaptée aux besoins individuels (Guérin *et al.*, 2007).

Certaines mobilisations combinent une pluralité d'appartenances, comme le montre Aziz Iraki (2006) à propos des initiatives menées dans les marges urbaines marocaines. Ces mobilisations donnent lieu à des formes multiples et spontanées d'appropriation des quartiers, s'appuyant à la fois sur la mise en place et la revendication d'équipement collectif (salles de prière, mosquées, garderies), de services urbains (gardiennage, ramassage des ordures), d'entraide financière (tontines) et de solidarités diverses (entre générations, entre pauvres et moins pauvres, à l'occasion d'événements particuliers comme les funérailles, etc.). L'auteur note que ces solidarités urbaines se nourrissent de référentiels multiples, combinant l'appartenance au territoire (le quartier), l'expérience commune de la marginalité et enfin le registre du religieux (l'islam) ; les mosquées constituent un lieu essentiel « d'échange, de consultation et de prise de décision du groupe [...] et d'organisation de la contestation politique par des groupes religieux dans des espaces dont les populations restent marquées par les frustrations et la conscience de leurs droits » (Iraki, 2006 : 71).

Simultanément, il faut souligner toute l'ambiguïté de ces solidarités préexistantes, en particulier lorsqu'elles sont de nature familiale ou « communautaire » – la communauté étant souvent une réalité difficile à cerner, caractérisée par des frontières floues et évolutives. Les obligations communautaires et les solidarités hiérarchiques mènent facilement à des pratiques clientélistes et s'avèrent parfois incompatibles avec la création d'un sentiment d'intérêt collectif (Jauzelon, 2007). L'intensité de la précarité et de la concurrence peut conduire au repli sur soi et à l'individualisme au détriment de la solidarité (Hillenkamp, 2007).

Alors qu'il est d'usage d'opposer solidarités « traditionnelles » et « modernes » (institutionnalisées par la puissance publique de type philanthropique ou démocratique), la réalité témoigne de formes plus complexes, faites d'hybridations, de métissages et d'emprunts croisés. Les solidarités dites traditionnelles, supposées disparaître au contact de la « modernité », évoluent, se

<sup>6</sup> Caritas regroupe à la fois un réseau international (confédération) et des antennes régionales (européennes, nationales) d'organisations catholiques d'aide à la lutte contre la pauvreté et les

recomposent, donnant parfois lieu à des formes d'exploitation considérable ou au contraire à des formes originales de lutte contre les inégalités.

Ainsi, les initiatives d'économie solidaire mélangent souvent des solidarités héritées ou produites par des conditions de vie partagées avec des solidarités construites sur le principe de réciprocité et l'entraide mutuelle. Lorsque les initiatives se revendiquent de l'économie solidaire, cette revendication a parfois un réel effet identitaire, avec la création d'un sentiment d'appartenance à une « autre économie ». Si les dynamiques économiques qui en résultent sont difficiles à apprécier, les effets psychologiques et sociaux semblent manifestes, en particulier pour les populations fortement marginalisées<sup>7</sup>. C'est bien une hybridation des formes d'agir solidaire qu'il faut penser pour comprendre les dynamiques vertueuses mais aussi les tensions inhérentes aux initiatives solidaires en économie.

#### ***Efficacité et qualité des biens et services produits***

Il est illusoire de construire des formes de solidarité en misant uniquement sur des questions d'identité collective et de mobilisation politique, en particulier pour les plus pauvres (Guérin *et al.*, 2007). On observe d'ailleurs que les solidarités se font et se défont en fonction des opportunités et des résultats des mobilisations. Aziz Iraki montre par exemple que les marges urbaines marocaines sont « des lieux de solidarités à géométrie variable ; chaque niveau territorial étant revendiqué suivant les "gains" qu'il est censé rapporter » (2006 : 67-68). Les bénéfices matériels individuels pour les parties prenantes consolident l'action et conditionnent sa pérennité (Defourny, Sarambe, 2009 ; Guérin *et al.*, 2007). Une certaine expertise s'avère alors indispensable dans l'élaboration de services de qualité, réellement adaptés aux besoins des populations.

Dans le domaine de la microfinance par exemple, l'analyse des méthodes employées par les organisations pour élaborer des services adaptés à la diversité des besoins des usagers montre à quel point il s'agit d'un processus complexe (Guérin *et al.*, 2007). Certes, s'appuyer sur une connaissance fine des pratiques et des besoins des clients est indispensable, mais cette connaissance ne passe pas nécessairement par la « participation » des clients. Des relations de très forte proximité entre le personnel et les clients, le recours à certaines techniques d'enquête et une bonne circulation de l'information au sein de l'organisation de microfinance peuvent être plus efficaces que des procédures dites participatives qui ne sont parfois que des coquilles vides. Entendons-nous bien : il ne s'agit pas de dénier l'intérêt d'organiser des groupes de parole et de discussion, mais de souligner combien leur mise en œuvre est délicate, en particulier lorsque l'on

cherche à assurer une certaine représentativité du public participant et à assurer à la fois l'équité et l'efficacité de la participation. L'équité de la participation, en particulier, est loin d'aller de soi puisqu'elle suppose des ressources à la fois sociales, cognitives ou encore matérielles (toute participation comporte un coût).

#### ***Organisations d'appui à l'agir solidaire***

On observe le rôle souvent essentiel des organisations d'appui (organisations « intermédiaires », ONG d'appui, groupes de médiation, etc.), en particulier dans des contextes où la société civile est balbutiante ou bien hyper élitiste et conservatrice. L'Amérique latine semble plus propice à des initiatives spontanées, même si le dynamisme de « la base » suppose quand même l'intervention de groupes d'appui de natures diverses (Gaiger, 2007). Au Brésil, les initiatives d'économie solidaire ont été soutenues par plusieurs syndicats et autres associations qui ont historiquement été parties prenantes de la contestation des politiques libérales tant au niveau national qu'international.

Souvent déterminant, même si c'est à des degrés divers selon les contextes nationaux et sectoriels, ce rôle d'appui n'en est pas moins ambivalent, avec des risques d'instrumentalisation et de récupération permanents. Nombre d'initiatives sont d'ailleurs tiraillées entre la recherche de soutien et de reconnaissance et la crainte de la perte d'autonomie ; les normes et les critères d'appui et de financement laissent très peu de place à l'expérimentation et à l'innovation, condition pourtant indispensable à leur efficacité. Les objectifs fixés et les modes d'évaluation se cantonnent souvent à des critères quantitatifs. Il reste encore beaucoup à faire pour élaborer des critères d'évaluation capables de tenir compte de l'utilité sociale de ces initiatives solidaires (ou dites solidaires).

L'ambiguïté des motivations des organisations d'appui est également problématique : ces initiatives locales représentent souvent un véritable enjeu dans la légitimation, l'assise politique et les stratégies de concurrence des organisations, mouvements ou réseaux susceptibles de les appuyer. Qu'il s'agisse d'ONG (en quête permanente de légitimité et de financements), de syndicats, de réseaux religieux, de partis politiques ou d'autorités publiques, le constat est le même : les populations mobilisées dans ces initiatives sont autant d'adhérents, d'électeurs ou de fidèles potentiels, et représentent donc un véritable « marché ».

## L'inscription dans l'espace public et l'institutionnalisation

L'affirmation de la prédominance du principe de réciprocité sur les principes du marché et de la redistribution, en référence aux catégories de Polanyi (Servet, 2007), dans la création d'activités visant à produire, échanger ou distribuer des biens et services, ne va économiquement pas de soi compte tenu des pressions de la concurrence, des injonctions des pouvoirs publics et des mutations des comportements bénévoles et militants. Conditions d'un *réencastrement* durable des activités économiques dans des finalités sociétales, la reconnaissance et le développement de l'économie solidaire sont indissociables d'engagements sociopolitiques dont il est possible d'identifier trois dimensions.

### *Différentes formes d'ancrage politique : les trois dimensions de l'engagement sociopolitique*

La première dimension relève d'expériences de gestion collective et de travail partagé que l'on retrouve au sein de nouvelles dynamiques coopératives et mutualistes. Même si l'adoption d'un statut de société de personnes<sup>8</sup> ne constitue pas une garantie certaine quant au partage du pouvoir économique<sup>9</sup>, les recherches sur les coopératives autogestionnaires au Brésil (Gaiger, 2007) soulignent au moins deux effets positifs : d'une part l'accès des travailleurs à des responsabilités comme contrepartie de droits réels et de gains matériels, d'autre part une moindre division sociale du travail et une hiérarchie atténuée dans l'organisation de la production.

La deuxième dimension politique tient à l'inscription des membres, groupes de producteurs ou de consommateurs à l'origine d'entreprises solidaires, dans des espaces plus larges de discussion, de revendication et de participation au débat public, voire de co-construction d'agenda de politique publique. Un premier niveau renvoie à une prise de conscience et à un meilleur exercice de ses droits. Ainsi, au delà de leur fonction de couverture collective et financière des risques, les mutuelles de santé semblent être en Afrique des lieux privilégiés de prévention des problèmes de santé (paludisme, VIH, etc.) pour leurs membres. Les mutuelles sont parfois susceptibles d'agir à la manière de groupes de pression pour combattre les pratiques de surfacturation qui ont tendance à se développer (Defourny, Sarambe, 2009). En Inde, certaines organisations de microfinance ont un véritable agenda politique et luttent, par exemple, pour la défense des droits des femmes du secteur informel, contre les conflits communautaires, etc. (Guérin *et al.*, 2007). Au Maroc, le réseau d'économie

sociale et solidaire s'est donné pour mission d'accompagner la mise en œuvre de l'INDH : les premières mesures visent à sensibiliser les populations et les associations locales à cette nouvelle politique publique, mais aussi à faire remonter des aspirations et des revendications. La mobilisation et l'expression publique peuvent être plus avancées et donner lieu à des mouvements d'auto-organisation politique, à l'image du Forum brésilien de l'économie solidaire (FBES) dont les principales composantes ont uni leur force en 2003 pour revendiquer la création d'un secrétariat national à l'Economie solidaire. Décentralisés ensuite au niveau des Etats de la Fédération (Singer, 2005), les forums ont été des espaces non seulement de promotion et de valorisation des acteurs et entreprises solidaires, mais aussi de co-construction du programme.

La troisième dimension politique tient à la reconnaissance de la spécificité des initiatives solidaires dans l'action publique (Laville *et al.*, 2005 ; Girard, 2007). Aussi embryonnaires soient-elles, ces politiques n'en demeurent pas moins originales à double titre. D'une part, elles visent, par la nomination d'élus locaux, la mise en place d'administrations (secrétariat d'Etat au Brésil) ou le soutien structurel à des structures représentatives, à construire politiquement la cohérence d'un *entreprendre autrement*, ce qui, au vu de la diversité statutaire, sectorielle et organisationnelle des activités et entreprises, est loin d'être évident. D'autre part, ces politiques publiques prennent officiellement acte des limites du « tout marché » et reconnaissent la nécessité de l'intervention publique dans nombre de secteurs jusque là voués à une privatisation sans limites.

### *Des configurations sociopolitiques plus ou moins porteuses*

Pour autant, la manifestation et l'articulation de ces formes d'engagements sociopolitiques ne vont pas de soi. Dans un certain nombre de cas, cette dimension sociopolitique n'existe tout simplement pas : l'activation du principe de solidarité relève davantage d'une volonté d'améliorer des conditions de vie précaires que d'une critique consciente du fonctionnement de l'économie et de la société. Dans les contextes peu démocratiques, l'engagement politique peut exister mais demeure implicite, souterrain, car la prise de parole et la contestation sont à la fois risquées et culturellement peu développées. En Inde par exemple – et le Maroc présente certainement quelques similitudes –, on observe une omniprésence du clientélisme, qui reste le meilleur moyen d'accéder aux services publics, la prédominance d'une conception de l'Etat « paternaliste » et de pratiques d'allégeance et de soumission et, enfin, le rôle très efficace de réseaux religieux dans la survie quotidienne des populations marginalisées. Toute prise de parole est risquée, protestation et dissidence prennent plutôt des formes indirectes et détournées.

<sup>8</sup> Pour reprendre le vocabulaire français de l'économie sociale qui oppose les entreprises de personnes aux entreprises de capitaux.

<sup>9</sup> C'est ce que montrent Hillenkamp (2007) pour les coopératives de producteurs en Bolivie, Defourny et Sarambe (2009) pour des mutuelles de santé en Afrique de l'Ouest, Guérin *et al.* (2007) pour des coopératives financières en Inde ou encore Dammame (2006) pour des

A cela il faut ajouter la nature «apolitique» des mesures de «bonne gouvernance» prônées par les institutions multilatérales et reprises (même s'il y a réappropriation) par les Etats qui ont tendance à donner un caractère artificiel à ce soi-disant nouveau démocratique (Baron, 2007). Société civile et participation sont les mots d'ordre, mais elles sont reléguées à un rôle technique dénué de toute considération politique et s'accompagnant parfois de mesures visant à étouffer les véritables prises de parole. Si la rhétorique de la participation traverse les frontières, sa mise en œuvre s'accommode mal de traditions étatiques hyper centralisatrices<sup>10</sup> et de relations de nature hiérarchique : en Inde par exemple, les dispositifs dits « participatifs » donnent surtout lieu à des mises en scène et des pratiques de légitimation réciproque entre élus locaux et certaines ONG (Guérin *et al.*, 2007 ; 2008).

Le cas marocain illustre l'ampleur des obstacles auxquels un projet politique d'économie solidaire se heurte. Lors d'entretiens menés en juin 2006 auprès de divers membres du réseau – quelques mois après sa création –, nos interlocuteurs insistaient fortement sur le caractère très expérimental de leur démarche. Dans un pays où la liberté d'association est récente, disaient-ils, monopolisée par les réseaux islamistes qui font preuve d'une efficacité redoutable, où le secteur coopératif est en état de « délabrement »<sup>11</sup>, où l'Etat est « partout », où il n'existe aucune formation d'agents de développement et de travailleurs sociaux, et enfin où la population est à moitié analphabète, les défis sont multiples... Simultanément, nos interlocuteurs mentionnaient « des raisons d'espérer », tant au niveau de la société civile, de l'Etat marocain que de l'environnement international : l'émergence d'un nouveau coopératif, en particulier des coopératives féminines, dont le poids économique est encore bien faible et dont les risques de récupération sont manifestes, mais dont les avancées symboliques doivent être prises au sérieux compte tenu des traditions patriarcales marocaines ; un « tournant » dans les politiques publiques marocaines avec l'INDH ; un contexte international stimulant (le réseau a été créé suite à la participation de plusieurs de ses membres à divers forums sociaux mondiaux, ainsi qu'aux rencontres *Globaliser la solidarité* qui se sont déroulées à Dakar en novembre 2005).

L'efficacité de cette action politique (au demeurant fort difficile à évaluer) suppose donc des stratégies spécifiques : là encore, une véritable expertise s'impose, gage de légitimité pour se faire entendre dans le débat public, ainsi que des jeux d'alliances multiples tant avec le milieu des médias, relais essentiel de la diffusion d'idées nouvelles dans l'opinion publique, qu'avec d'autres réseaux ou pouvoirs institués (recherche, partis politiques, syndicats, etc.).

Ces alliances entre mouvements sociaux et organisations d'économie populaire ont participé dans plusieurs pays d'Amérique latine à l'arrivée des forces de gauche à la tête de gouvernements nationaux et locaux. Les liens, voire l'adhésion, des leaders brésiliens de l'économie solidaire au PT (Parti des travailleurs) et des leaders boliviens au MAS (Mouvement vers le socialisme) sont d'ailleurs connus et souvent revendiqués. Ce type d'articulation ne donne pas toujours les effets escomptés, pour plusieurs raisons dont certaines ont déjà été évoquées : volontés politiques qui ne sont pas à la hauteur des objectifs affichés, dépendance aux rythmes électoraux, divergence de visions quant à la signification et la portée de l'économie solidaire, inertie des découpages administratifs sectoriels alors que l'économie solidaire revendique justement la transversalité (Nunes, 2007). Elle a néanmoins le mérite de représenter un véhicule efficace et peut-être indispensable de la visibilité du concept d'économie solidaire lorsque les partis l'intègrent explicitement à leur propre agenda.

Dans d'autres contextes, on peut faire l'hypothèse que c'est précisément l'articulation et la dépendance à des partis politiques qui inhibent les initiatives solidaires de leur potentiel de revendication, voire d'action, ou qui les en dépossèdent. Aziz Iraki montre à quel point les solidarités urbaines marocaines, *via* les mosquées qui en constituent l'épine dorsale, sont instrumentalisées par les partis politiques et se traduisent non seulement par un contrôle social mais aussi par une « dilution » de la force revendicative des quartiers (Iraki, 2006 : 73). Au Pérou, de nombreux groupes locaux, principalement de femmes, ont été créés dans les années 1970 afin de répondre à des problèmes de sécurité alimentaire mais aussi, pour certains, revendiquer des mesures bien plus larges en matière de droits économiques et sociaux. Progressivement ces initiatives ont été soutenues par des mouvements et des réseaux de natures très diverses, jusqu'à devenir un véritable enjeu de légitimation et de concurrence entre partis politiques, Eglise catholique et ONG. Cette mise en concurrence sur fond de crise économique et de lutte pour la survie s'est rapidement traduite par une fragmentation des initiatives, l'étouffement de leur potentiel revendicatif et le repli sur une aide alimentaire de type caritatif (Blondet, 1995). La similitude avec l'évolution des *self-help-groups* indiens, dans un contexte pourtant très différent, est surprenante : hissés sur la scène publique au cours des années 1990, ces groupes de femmes sont très vite devenus la cible privilégiée d'acteurs multiples, en particulier partis politiques et ONG. Si l'ampleur du mouvement est indéniable (environ un million de groupes actifs en 2006, soit près de seize millions de personnes concernées), les activités des groupes se limitent aujourd'hui à de l'intermédiation financière et la dimension revendicative est exceptionnelle. On peut supposer que certains groupes sociaux vulnérables (femmes, populations des marges urbaines) sont particulièrement sujets à ces



## Pour conclure

L'économie solidaire se présente comme un ensemble disparate, fruit de trajectoires nationales et probablement régionales spécifiques où se mêlent des facteurs de nature à la fois socio-économique et sociopolitique. L'usage du terme peut refléter des dynamiques socio-économiques nouvelles et on observe des modalités d'appropriation du concept très variables. L'enjeu politique de cette appropriation se révèle fondamental à la fois pour les initiatives et pour les organisations et réseaux d'appui.

Qu'elles se revendiquent ou pas de la terminologie « économie solidaire », les initiatives décrites ici se heurtent à de multiples difficultés. La liste des dérives possibles permet de douter du potentiel réel de ces initiatives en matière de redistribution des richesses et de l'accès aux droits. Tout en étant conscients de leur très grande fragilité, nous restons néanmoins convaincus de la nécessité de ce type d'initiatives dans l'élaboration de modes de régulation et d'allocation alternatifs au marché ou à la puissance publique. Tout en étant à la fois instables, éphémères et souvent ambiguës, ces initiatives ont néanmoins le mérite de contribuer à la formulation, l'expression et la revendication de difficultés rencontrées par certaines catégories de population mais ignorées, occultées ou méprisées par la puissance publique et le marché. Si la prudence est donc de mise, soutenir ce type d'actions est en même temps primordial si l'on souhaite parvenir à élaborer des choix collectifs qui ne soient pas dictatoriaux mais respectueux des préférences personnelles.

Au delà des contextes socio-économiques, l'analyse de l'affirmation et l'émergence de l'économie solidaire conduit à les resituer dans les trajectoires de démocratisation des pays du Sud et de recomposition des relations entre les pouvoirs publics et une société civile. Là où des initiatives d'économie solidaire, aussi incertaines soient-elles, s'affirment collectivement dans l'espace public, elles interrogent les relations entre économie et démocratie en montrant qu'elles peuvent s'enrichir mutuellement.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARON C., 2007, « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 325-342.
- BLONDET C., 1995, « Out of the Kitchens and onto the Streets : Women' Activism in Peru », in A. Basu (ed), *The Challenges of Local Feminisms. Women's Movement in Global Perspective*, Boulder / San Francisco / Oxford, Westview Press, pp. 251-274.
- CORRAGIO J.-L., 2007, « Une autre économie est-elle possible sans une (autre) politique ? », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 404-416.
- DAMAMME A., 2006, « L'engagement des femmes dans les associations de développement au Maroc : un mode d'action spécifique ? », in M. Melyani (ed), *Ingénierie du lien social. Développement et associations*, Amiens, Licorne, pp. 245-280.
- DE MIRAS C., 2007, « Initiative nationale pour le développement humain et économie solidaire au Maroc », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 357-379.
- DEFOURNY J., SARAMBE I., 2009, « Les approches de l'économie sociale et solidaire face aux mutuelles de santé en Afrique », *Revue Tiers Monde*, à paraître.
- EME B., LAVILLE J.-L., 2005, « Economie solidaire », in J.-L. Laville et D.A. Cattani, *Dictionnaire de l'Autre économie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », pp. 303-312.
- FRAISSE L., 2005, « Changement social », in J.-L. Laville et D.A. Cattani, *Dictionnaire de l'Autre économie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », pp. 87-95.
- GAIGER L. I., 2007, « Nouvelles formes de production capitaliste au Brésil », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 309-324.
- GIRARD FERREIRA NUNES C., 2007, « Politiques publiques en faveur de l'économie solidaire au Brésil », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 379-400.
- GUERIN I., FOUILLET C., PALIER J., 2007, « La microfinance indienne peut-elle être solidaire ? », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 291-308.
- GUERIN I., FOUILLET C., ROESCH M., 2008, « La microfinance indienne : l'heure du bilan », *Transcontinentales*, n°6, pp. 125-146.
- GUERIN I., KUMAR M., 2007, « Clientélisme, courtage et gestion des risques en microfinance. Etude de cas en Inde du Sud », *Revue Autrepart*, n°44, pp. 13-26.
- HILLENKAMP I., 2007, « Le mouvement bolivien d'économie solidaire », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 343-357.
- IRAKI A., 2006, « L'organisation des solidarités dans des territoires en construction : quartiers restructurés au Maroc », *Espaces et sociétés*, n°127, pp. 63-77.
- JAUZELON C., 2007, « Microfinance et pratiques sociales des femmes paraiyars en Inde du Sud », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 275-291.
- LAVILLE J.-L. (ed), 2007, *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, Hachette, 383 pages.
- LAVILLE J.-L., MAGNEN J.-P., DE FRANÇA FILHO G., MEDEIROS A. (eds), 2005, *Action publique et économie solidaire*, Paris, Erès, 414 pages.
- LEMAITRE A., 2008, « Les dynamiques d'économie solidaire au Brésil : une analyse au prisme de l'encastrement polanyien », Contribution au séminaire *Economie solidaire et espace public*, Paris, CNAM, 19 juin.
- SERVET J.-M., 2007, « Le principe de réciprocité chez Polanyi », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 355-375.

## our conclure

L'économie solidaire se présente comme un ensemble disparate, fruit de trajectoires nationales et probablement régionales spécifiques où se mêlent des acteurs de nature à la fois socio-économique et sociopolitique. L'usage du terme peut refléter des dynamiques socio-économiques nouvelles et on observe des modalités d'appropriation du concept très variables. L'enjeu politique de cette appropriation se révèle fondamental à la fois pour les initiatives et pour les organisations et réseaux d'appui.

Qu'elles se revendiquent ou pas de la terminologie « économie solidaire », ces initiatives décrites ici se heurtent à de multiples difficultés. La liste des épreuves possibles permet de douter du potentiel réel de ces initiatives en matière de redistribution des richesses et de l'accès aux droits. Tout en étant conscients de leur très grande fragilité, nous restons néanmoins convaincus de la nécessité de ce type d'initiatives dans l'élaboration de modes de régulation et d'allocation alternatifs au marché ou à la puissance publique. Tout en étant à la fois instables, ambiguës et souvent ambiguës, ces initiatives ont néanmoins le mérite de contribuer à la formulation, l'expression et la revendication de difficultés rencontrées par certaines catégories de population mais ignorées, occultées ou méprisées par la puissance publique et le marché. Si la prudence est donc de mise, soutenir ce type d'actions est en même temps primordial si l'on souhaite parvenir à élaborer des choix collectifs qui ne soient pas dictatoriaux mais respectueux des préférences personnelles.

Au delà des contextes socio-économiques, l'analyse de l'affirmation et l'émergence de l'économie solidaire conduit à les resituer dans les trajectoires de démocratisation des pays du Sud et de recomposition des relations entre les pouvoirs publics et une société civile. Là où des initiatives d'économie solidaire, aussi incertaines soient-elles, s'affirment collectivement dans l'espace public, elles interrogent les relations entre économie et démocratie en montrant qu'elles peuvent s'enrichir mutuellement.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARON C., 2007, « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 325-342.
- BLONDET C., 1995, « Out of the Kitchens and onto the Streets : Women' Activism in Peru », in A. Basu (ed), *The Challenges of Local Feminisms. Women's Movement in Global Perspective*, Boulder / San Francisco / Oxford, Westview Press, pp. 251-274.
- CORRAGIO J.-L., 2007, « Une autre économie est-elle possible sans une (autre) politique ? », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 404-416.
- DAMAMME A., 2006, « L'engagement des femmes dans les associations de développement au Maroc : un mode d'action spécifique ? », in M. Melyani (ed), *Ingénierie du lien social. Développement et associations*, Amiens, Licorne, pp. 245-280.
- DE MIRAS C., 2007, « Initiative nationale pour le développement humain et économie solidaire au Maroc », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 357-379.
- DEFOURNY J., SARAMBE I., 2009, « Les approches de l'économie sociale et solidaire face aux mutuelles de santé en Afrique », *Revue Tiers Monde*, à paraître.
- EME B., LAVILLE J.-L., 2005, « Economie solidaire », in J.-L. Laville et D.A. Cattani, *Dictionnaire de l'Autre économie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », pp. 303-312.
- FRAISSE L., 2005, « Changement social », in J.-L. Laville et D.A. Cattani, *Dictionnaire de l'Autre économie*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Actuel », pp. 87-95.
- GAIGER L. I., 2007, « Nouvelles formes de production capitaliste au Brésil », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 309-324.
- GIRARD FERREIRA NUNES C., 2007, « Politiques publiques en faveur de l'économie solidaire au Brésil », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 379-400.
- GUERIN I., FOUILLET C., PALIER J., 2007, « La microfinance indienne peut-elle être solidaire ? », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 291-308.
- GUERIN I., FOUILLET C., ROESCH M., 2008, « La microfinance indienne : l'heure du bilan », *Transcontinentales*, n°6, pp. 125-146.
- GUERIN I., KUMAR M., 2007, « Clientélisme, courtage et gestion des risques en microfinance. Etude de cas en Inde du Sud », *Revue Autrepart*, n°44, pp. 13-26.
- HILLENKAMP I., 2007, « Le mouvement bolivien d'économie solidaire », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 343-357.
- IRAKI A., 2006, « L'organisation des solidarités dans des territoires en construction : quartiers restructurés au Maroc », *Espaces et sociétés*, n°127, pp. 63-77.
- JAUZELON C., 2007, « Microfinance et pratiques sociales des femmes paraiyars en Inde du Sud », *Revue Tiers Monde*, n°190, tome XLVIII, pp. 275-291.
- LAVILLE J.-L. (ed), 2007, *L'économie solidaire : une perspective internationale*, Paris, Hachette, 383 pages.
- LAVILLE J.-L., MAGNEN J.-P., DE FRANÇA FILHO G., MEDEIROS A. (eds), 2005, *Action publique et économie solidaire*, Paris, Erès, 414 pages.
- LEMAITRE A., 2008, « Les dynamiques d'économie solidaire au Brésil : une analyse au prisme de l'encastrement polanyien », Contribution au séminaire *Economie solidaire et espace public*, Paris, CNAM, 19 juin.
- SEBRET I.M. 2007 « Le principe de réciprocité chez Polanyi », *Revue Tiers Monde*,

Guérin Isabelle, Fraisse L. (2009)

Diversité, ambiguïtés et potentialités de l'économie solidaire :  
une perspective comparative

In : Le Tellier J. (ed.), Iraki A. (ed.) Habitat social au Maghreb  
et au Sénégal : gouvernance urbaine et participation en  
questions

Paris : L'Harmattan, 45-64. (Habitat et Sociétés). ISBN 978-2-  
296-09108-5